

PAYSAGE

ARCHITECTURE

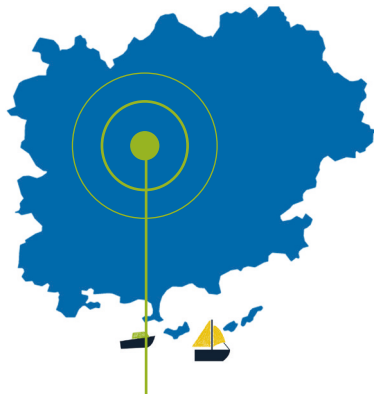
caue

FICHE-SYNTHESE | MISSION DE CONSEIL ET DE SENSIBILISATION

Accompagnement en vue de la programmation de l'aménagement
d'un parc sur le site de l'ancienne école maternelle



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENÇALVERTE
COTIGNAC
VILLE DE COTIGNAC

FICHE-SYNTHÈSE | MISSION DE CONSEIL ET DE SENSIBILISATION
**Accompagnement en vue de la programmation de l'aménagement
d'un parc sur le site de l'ancienne école maternelle**


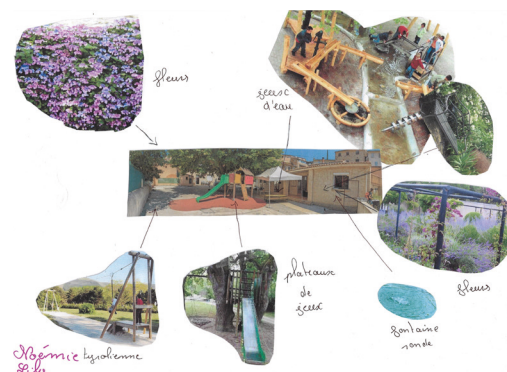
Commune :
Cotignac
 Territoire :
**Communauté
d'agglomération
Provence Verte**
 Année : **2024**
 Ref : **PE6-COT-22**

OBJET DE LA QUESTION POSÉE

La commune de Cotignac souhaite réaménager le site de l'ancienne école maternelle. Au coeur du village, ce site est un espace public potentiel important, un lieu de mémoire pour des générations d'habitants passés par l'école et endroit très aménagés et complexe. La collectivité a sollicité l'accompagnement du CAUE Var pour une intervention alliant des ateliers de concertation citoyenne et de l'aide à la décision technique.

MISSION DU CAUE VAR

La mission du CAUE Var a consisté en l'exploration d'hypothèses d'aménagement du lieu, entre architecture et paysage. Ces scénarii illustrent différents modes de déconstruction et de ménagement des bâtiments existants, avec différentes économies de projet. Tous mettent en avant le potentiel d'espace public planté de proximité, dans l'hyper-centre du village soumis aux aléas climatiques de fortes chaleurs. Des ateliers avec le Conseil Municipal des Jeunes, avec les écoliers et les habitants ont été menés. Le CAUE Var a ensuite élaboré un dossier de synthèse pour la suite du projet vers sa phase opérationnelle.


Atelier avec le Conseil Municipal des Jeunes

Production graphique d'un atelier
POUR RÉSUMER

- Une **mission transversale** entre conseil technique et concertation de tous les publics (habitants, conseil municipal des jeunes, élus et techniciens de la commune) ;
- Des préconisations de déconstruction et de réhabilitation du bâti et sa gestion qui **s'appuient sur le déjà-là** pour une démarche à long terme et économe en énergie et en matière ;
- Des hypothèses d'aménagement qui développent le **potentiel d'espace public planté** et d'îlot de fraîcheur dans le coeur du village.
- Un regard global porté sur la **ressource locale et l'économie circulaire** (réemploi de matériaux, réutilisation et recyclage) ;
- Un phasage et une **enveloppe des coûts (travaux et études)** sur les volumes bâtis et les espaces extérieurs pour permettre à la commune de dimensionner le financement et la temporalité du projet.